



Refus autorisation de travail

Par **Nabil85**, le **16/08/2025** à **10:37**

Bonjour,

J'ai un titre de séjour pluriannuel qui a expiré et j'ai un récépissé qui expire le 3/09, et j'étais en attente d'une autorisation de travail qui a été refusée à cause d'un soi-disant manquement aux règles de sécurité au travail de la part de ma société dont je ne suis pas responsable.

La question est : est-ce que mon CDI actuel est illégal ? faut-il le rompre ? Comment faire pour renouveler sans cette autorisation ?

Merci beaucoup